Ami du Clergé du 13 novembre 1930

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête de sainte Cécile. — La religion et la musique, 673.
Petits prônes. — I. *1er Dimanche de l'Avent :* La gloire du Christ, 675.
Instructions à des collégiens. — VIII. La royauté du Christ, 676.
Pour les dimanches de l'Avent. — I. Les deux avènements du Fils de Dieu, 679.
Les Litanies de S. Joseph. — XXI. *Consolation des malheureux :* La charité qui console, 680.
Allocution en faveur de l'Œuvre des Tabernacles. — Les besoins et l'aide efficace, 682.
Conférences aux hommes. — IX. Le choix d'une profession, 683.

POUR LA FÊTE DE SAINTE CÉCILE

LA RELIGION ET LA MUSIQUE

Messieurs,

Une tradition fidèlement respectée veut que chaque année les musiciens et tous ceux qui s'intéressent à la musique célèbrent dans cette église la fête de sainte Cécile. Et c'est un plaisir délicat, pour le clergé et les catholiques de X..., d'entendre la fanfare de la ville et la chorale de la paroisse collaborant pour assurer l'éclat de cette cérémonie.

D'ailleurs cette union pourrait surprendre ceux-là seuls qui ne savent pas tout ce que la musique doit au Christianisme et à l'Eglise, et qui ne comprennent pas que votre art et notre religion ne pourraient s'ignorer sans ingratitude réciproque et sans erreur, puisque leur *histoire* aussi bien que leur *mission* les rapprochent.

I

Vous savez mieux que moi, Messieurs, l'histoire de la musique et par conséquent vous avez sans doute remarqué déjà tout ce que la musique moderne doit à la religion et à l'Eglise. Elle est un fruit de la civilisation chrétienne.

Si quelques vestiges de la musique des Anciens sont venus jusqu'à nous, c'est grâce aux cérémonies des premiers chrétiens qui empruntèrent aux mélodies des Juifs quelques chants de Psaumes (car on chantait à la Synagogue et Jésus lui-même chanta l'hymne après la Cène au soir du Jeudi Saint) et qui utilisèrent, pour la perfectionner peu à peu, la technique musicale des Grecs et des Romains.

La grande organisation du chant d'église, réalisée par le pape S. Grégoire le Grand au VIe siècle, fut vraiment le point de départ de la musique actuelle. Charlemagne établit le chant grégorien dans son empire et les deux plus grandes écoles musicales au IXe siècle étaient celles de Metz et de Soissons.

Bientôt l'esprit français, appliquant à la musique ses facultés particulières de réflexion et d'analyse, simplifia la théorie musicale ; le progrès le plus décisif fut celui qu'apporta un moine d'origine italienne, mais qui passa la plus grande partie de sa vie en France : Guy d'Arezzo, inventeur de la portée et parrain, pourrait-on dire, de la gamme, puisque c'est lui qui donna aux notes les noms qu'elles devaient conserver.

Toute la musique du moyen âge est une musique d'Eglise. Même les chansons populaires en langue profane s'inspiraient des mélodies grégoriennes et se contentaient parfois de les adopter sans modification, si bien que le bon peuple chrétien, ayant l'habitude d'un air qu'il avait appris à l'église, n'avait pas besoin de beaucoup d'effort pour remplacer les paroles latines par la poésie plus galante ou plus gauloise que lui proposaient les jongleurs et les troubadours.

Aux XVe et XVIe siècles, époque où la France est le premier pays musical de l'Europe, c'est encore le souci du culte qui fait naître les plus belles œuvres. A la simplicité du plain-chant viennent s'ajouter les premiers essais de polyphonie pour lesquels nous avons gardé la sympathie que dans tous les arts nous prodiguons à ceux que nous appelons, peut-être avec un peu de présomption et de naïveté, les « primitifs ». Les plus grands noms parmi ces grands ancêtres furent ceux de maîtres de chapelles ou d'organistes : Josquin des Prés, Laurent de Lassus, Palestrina.

Avec les temps modernes, la musique s'affranchit peu à peu du domaine religieux pour chercher un peu partout son inspiration et pour exprimer toutes sortes de sentiments. Mais elle ne saurait oublier ses origines ; et d'ailleurs elle ne pourrait ignorer la religion sans renier par là-même un grand nombre de ses chefs-d'œuvre et de ses maîtres. Pour laïciser l'histoire de la musique, c'est-à-dire pour en retirer tout ce qui porte un caractère religieux, non seulement il faudrait rayer tous les noms des maîtres de l'orgue, depuis le premier des Couperin jusqu'à Charles Bordes et Gabriel Fauré, pour ne citer que les morts, mais aussi il faudrait faire disparaître les noms de ceux qui furent presque uniquement des compositeurs religieux, comme Jean-Sébastien Bach ou César Franck ; et il faudrait en outre mutiler l'œuvre des plus grands génies, par exemple celle d'un Rameau, d'un Beethoven, d'un Gounod et même d'un Claude Debussy, puisque ceux-là, et bien d'autres, puisèrent parfois ou même souvent leur inspiration dans le christianisme et, en donnant des chefs-d'œuvre au culte divin, rendirent à l'Eglise ce que l'art musical lui devait dans ses origines.

II

A vrai dire, Messieurs, l'alliance de la religion et de la musique n'est pas seulement un fait attesté par l'histoire. Elle est aussi, pourrait-on dire, un droit. Par leur nature, par leur mission, l'Eglise et la musique sont faites pour s'entendre, et si, dans le cours des siècles, elle se sont rendu effectivement

de mutuels services, c'est parce qu'elles ont compris l'une et l'autre qu'elles ne pouvaient pas s'ignorer sans se diminuer.

L'Eglise a pour mission d'élever les âmes pour les sauver ; et j'ose affirmer que la musique, si elle ne se propose pas toujours le même but, et si elle ne cherche parfois qu'à distraire, a cependant la puissance d'élever l'homme au-dessus des vulgarités de la vie matérielle, de l'arracher à la bassesse des instincts pour le porter vers un monde supérieur.

Ce n'est pas vous, Messieurs les musiciens, qui me contredirez. Et tous ceux qui sont capables de connaître l'émotion esthétique profonde causée par la musique, reconnaîtront volontiers qu'une belle œuvre musicale est une chose qui rend meilleur, qui non seulement délasse, délivre l'esprit des soucis de la terre parfois si mesquins, mais qui éclaire, entraîne, fortifie le cœur et lui donne de l'idéal. Exécutants ou auditeurs, nous avons tous, n'est-il pas vrai, éprouvé ce bienfait. Que de fois la musique a dissipé en nous les fatigues, les ennuis, les passions de la vie terre à terre, pour nous transformer, nous élever, nous purifier ! Et même la plus simple musique, la plus populaire, celle qui n'est pas une science et qui fait sourire, sinon le véritable artiste, du moins le connaisseur, le raffiné, le virtuose, apporte bien souvent aux cœurs simples consolation, paix, courage, désir du mieux.

Ne nous moquons pas trop vite, Messieurs, de la chanson des rues, de la complainte sentimentale, de la clique de village. C'est là poésie humble et ignorante, c'est vrai, mais poésie tout de même ; et l'ouvrière qui fredonne en rêvant sur son travail, le gamin qui siffle un air connu, le paysan qui se redresse au passage des tambours sont des artistes à leur façon, puisque cette lamentable mélodie ou ce rythme primitif les émeuvent, les transforment, font battre leur cœur.

Même la psychologie des collectivités, des foules, enregistre ce résultat bienfaisant de la musique, et c'est sans doute la principale raison d'être des fanfares militaires et des musiques de régiment. La marche a été longue, la manœuvre fatigante : les hommes traînent le pas, baissent la tête, sont prêts à murmurer ; mais voici que les cuivres attaquent un air martial : instinctivement tous les fronts se relèvent, les poitrines se cambrent, les jarrets s'affermissent ; je ne sais quel sentiment de délivrance, de fierté, de jeunesse s'empare des cœurs ; la musique a opéré ce miracle de rendre l'enthousiasme à des êtres déprimés.

Ne nous étonnons donc pas que l'Eglise, dès son origine, ait accordé une telle importance à la musique et en ait fait une partie essentielle du culte. Le Christianisme cherche à éveiller dans les âmes des sentiments mystérieux qui les portent vers l'au-delà ; les autres arts peuvent lui être utiles, mais seule la musique a la puissance d'exprimer ce que ni la ligne, ni la couleur ne peuvent rendre ; avec elle c'est presque l'immatériel, le spirituel qui devient un moyen d'expression. Le son en lui-même n'est rien : une vibration ; l'impression produite, sur les cœurs plus encore que sur les esprits, est tout ; et c'est par le cœur que l'homme se laisse conduire, puisque, comme aimait à le répéter un profond psychologue, Maurice Barrès, nous sommes tous, foncièrement, des êtres affectifs. La musique est une affaire de cœur, une affaire d'âme ; et par là, Messieurs, vous êtes de bons artisans du progrès moral de l'humanité. En permettant à vos concitoyens d'apprécier les chefs-d'œuvre que vous exécutez avec tant de perfection, vous contribuez pour votre part à élever le niveau de leurs aspirations, vous leur faites du bien, vous les rendez meilleurs.

Si quelqu'un était tenté de révoquer en doute ces analogies de l'émotion musicale et du sentiment moral et religieux, il n'aurait qu'à pousser plus loin cette analyse et à constater, non plus seulement dans la satisfaction des auditeurs ou des exécutants, mais dans l'inspiration même des compositeurs ce tourment du mieux, ce sens du mystère, cette inquiétude de l'infini que tous les grands artistes ont laissé voir dans leur vie et dans leurs œuvres.

Dans la souffrance déchirante d'un Chopin comme dans la paix surnaturelle d'un César Franck, dans l'angoisse romantique d'un Wagner comme dans l'élégance toute classique d'un Debussy, il y a, à un égal degré, le souci de la perfection, le désir d'exprimer l'invisible, et finalement le besoin de dépasser le monde des sens et de se porter jusqu'au seuil de l'au-delà.

Qu'ils se soient exprimés par les synthèses parfois un peu déconcertantes de l'harmonie, ou par les analyses plus claires et plus françaises de la mélodie, tous les maîtres ont montré une âme inassouvie que l'infini tourmente ; et, dans leur inspiration plus encore que dans les impressions que produisent sur nous leurs œuvres, il est facile de discerner que la musique, comme la poésie, rejoint à son sommet la prière, non pas certes la prière superficielle et formaliste qui consisterait seulement à répéter des formules apprises et non senties, mais la prière profonde, « en esprit et en vérité », qui est l'élan de toute l'âme vers le monde invisible. L'artiste, comme le chrétien, est un être qui ne trouve pas le bonheur complet sur la terre ; l'artiste est une âme qui appelle Dieu.

* *

Ces réflexions, qui n'ont pour but, Messieurs, que de glorifier la musique et de vous féliciter, vous qui nous en procurez les bienfaits, ne m'ont pas paru déplacées en cette fête de sainte Cécile. Nous trouverions aisément dans la vie de la jeune martyre romaine du IIIe siècle des exemples pour illustrer ces quelques remarques.

La musique élève et purifie les âmes : musicienne, sainte Cécile cherchait dans son art le moyen d'embellir son âme et de répandre autour d'elle, en un monde qui ne comprenait guère cette vertu, la pureté.

La musique conduit jusqu'au monde invisible, jusqu'à Dieu : sainte Cécile accepta le martyre et elle s'en alla vers la mort, vers Dieu, au son des instruments de musique et en chantant.

A ce titre, elle est la patronne de tous les musiciens ; et nous, chrétiens, nous lui demandons d'obtenir à tous la grâce de la paix de l'âme et de l'espoir en Dieu, le calme de l'harmonie intérieure, préparant la joie des concerts éternels. Ainsi soit-il.

PETITS PRONES

I

Premier dimanche de l'Avent

LA GLOIRE DU CHRIST

Des signes avant-coureurs précéderont la fin du monde.

I

Comme aux jours néfastes de la ruine de Jérusalem, surgiront de faux prophètes, hypocrites séducteurs, doublures de Satan, qui se prétendront le Messie. Soutenus par le prestige de l'enfer, la puissance des moyens humains et des passions complices, ils entraîneront les peuples abusés. L'apostasie, la corruption et toutes les fleurs du mal empoisonneront l'univers. Le Sauveur met en garde ses fidèles : « Ne croyez pas tous ceux qui viendront en mon nom, ceux qui vous diront : Le Christ est ici ou là, car j'arriverai à l'heure inattendue, avec l'éclat et la rapidité de la foudre. »

A l'action malfaisante des Antéchrists, s'ajouteront alors, dans la nature, d'effroyables désastres : divisions, guerres, pestes, tremblements de terre et autres calamités déjà expérimentées au cours des siècles. Mais absolument inédites et épouvantables seront les dernières convulsions. Jésus les a décrites avec le langage imagé des prophètes : la nature s'assombrit, car le soleil se voile, la lune s'éteint, les étoiles tombent, les hommes sont terrorisés par le mugissement des flots et des phénomènes sinistres paraissent dans le ciel.

Cet effroi général, ce déchaînement de la matière indiqueront l'imminente venue du Christ-Roi. Un point brillant part d'une extrémité du ciel, grandit, conquiert l'espace : c'est la croix resplendissante, et dans son sillage lumineux voici la fulgurante apparition du Fils de l'Homme, triomphateur et justicier de l'univers. Alors achèvera de s'accomplir dans une éblouissante apothéose la grande épopée qu'a chantée prophétiquement le roi David et qui a retenti à travers les siècles dans les synagogues et nos églises : « *Dixit Dominus Domino meo,* » le cantique de gloire du Christ-Roi.

II

La gloire de Jésus, roi de l'univers et sauveur des hommes, est une gloire éternelle. Dieu l'a glorifié le jour où, dans le fond des éternités mystérieuses, contemplant son Fils dans l'extase d'amour, désirant créer pour lui des immensités peuplées de créatures, il murmurait : « Que désires-tu ? Demande-moi et je te donnerai les nations en héritage. » (Ps. II, 8). Dieu l'a glorifié au jour de la Résurrection triomphale, au jour de l'Ascension, à l'heure où le Verbe incarné, ayant accompli l'œuvre rédemptrice, arrive auprès de son Père qui l'accueille avec une exaltation de complaisance dont la harpe de David essaie de recueillir l'écho : « *Dixit Dominus Domino meo.* »

Le Seigneur mon Dieu, chante le Prophète, a dit à son Fils qui est mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, et gouverne avec moi l'empire que tu as reconquis dans le sang. Maintenant le temps des combats est passé, l'hiver de la Passion fini, repose dans mon amour, parle, commande, règne : « *Sede a dextris meis !* »

En vérité, tu as laissé dans la région de tes exploits un monde d'ennemis rebelles. Ton œuvre n'est pas encore achevée. Bientôt tu y mettras la dernière main, retournant une seconde fois chez les hommes tes frères. Ce jour-là, jour de triomphe, de vengeance et de réparation, tu monteras au faîte de la gloire, ayant pour escabeau le corps de tes ennemis : « *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* »

Ravi, le prophète exalte le Roi de l'univers.

Dieu, dit-il, étendra ta domination sur tous les peuples et jusqu'au milieu de tes ennemis. Il fera éclater la primauté de ta puissance souveraine au jour solennel de ton retour parmi les hommes. Alors tu monteras pompeusement dans les splendeurs du ciel, escorté de tes élus, jusqu'au trône de Dieu : « *In die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum.* »

Car c'est à toi seul que le Seigneur a dit : « Tu es mon fils bien-aimé, je te porte dans mon sein avant l'aurore de la création. *Filius meus es tu, ego hodie genui te.* » Voilà, continue le chantre royal, ce que le Seigneur a juré en faveur du Christ-Roi. Il fera resplendir la couronne qu'il a posée sur son front. C'est l'objet d'un serment sacré, d'un dessein éternellement mûri, il ne s'en repentira jamais. Il faut qu'il règne : — « Mon fils, tu es pour toujours le pontife suprême de la création, le véritable Melchisédech, seul digne de m'offrir la plénitude de l'honneur et du sacrifice. *Juravit Dominus : Tu es sacerdos in æternum.* »

Puis le psalmiste interpelle Dieu lui-même, se réjouissant de la gloire qui environne le Christ : « Le voilà donc à votre droite, ô Dieu. » C'est votre fils et c'est mon Seigneur, mon roi bien-aimé. Il nous a quittés pour régner auprès de vous. Tous ne s'inclinent pas devant sa majesté, mais il reviendra pour faire justice de ses ennemis.

Il brisera les sceptres orgueilleux, il jugera les rois et les républiques, les chefs et les gouvernements, les électeurs et les élus, tous les dominateurs subalternes qui portent haut la tête devant le Monarque souverain. Il détruira les nations, il jugera le monde, il brisera la tête altière des incrédules qui ont refusé l'hommage au Roi immortel des siècles, venu chez les siens en un jour de larmes, recueillir une couronne d'épines.

Guerrier magnifique et fort, il ne craignit pas de se baisser pour boire au torrent des humiliations.

C'est pourquoi il relève maintenant la tête et chante victoire : « *Propterea exaltabit caput.* »

III

Ainsi est prophétisé dans l'Ancien Testament ce que nous annonce l'Evangile de ce jour. Certes, le retour de l'Homme-Dieu sera épouvantable pour les incrédules, les impies èt les révoltés : « *Dies iræ ...amara valde,* » chante l'Eglise. Mais ce sera un jour de juste revanche pour le grand méconnu.

Lorsque le corps glorieux de l'Homme-Dieu, rutilant de lumière, précédé du signe étincelant, franchira l'espace, le spectacle sera le plus majestueux qu'auront jamais contemplé les hommes. Sur le passage du Christ, les aigles se masseront pour escorter le roi des aigles et fondre avec lui sur la tourbe cadavérique des mécréants consternés. Les aigles, ce sont la multitude des anges, les bataillons innombrables des élus ruisselants de clarté, agiles comme des zéphyrs, surgissant des quatre coins de l'espace.

Ils viendront à la suite du Roi, ils aveugleront de leur éclat la foule des impies. En un clin d'œil, tout est fait, tout est dit : les boucs sont à la gauche, les brebis à la droite du souverain Juge.

Les premiers entendent alors la sentence proférée d'un ton qui les glace d'effroi : « Allez, maudits, au feu éternel ! » Aux autres est adressée une parole de tendresse : « Venez, les bien-aimés de mon Père, mes sujets, ma couronne, ma gloire, venez posséder le royaume que je vous ai préparé avant l'aurore des temps. »

Tout cela s'accomplira aussi sûrement que les phénomènes naturels. L'éclosion des feuilles sur le figuier annonce l'approche de l'été. Quand on verra poindre les signes prophétiques de cet Evangile, la venue du roi sera imminente.

Manifestation solennelle de justice et exaltation de l'Homme-Dieu, en face du ciel et de la terre, voilà ce que signifie la fin du monde.

* *

Est-ce que le chrétien fidèle, contemplant à travers l'écran des derniers soubresauts du monde la brillante aurore du Christ, doit gémir et trembler ? Ne doit-il pas plutôt soupirer avec la véhémence des vieux patriarches qui ont vu le jour du Messie dans la flamme du désir ?

« *Ecce Dominus veniet et omnes sancti cum eo, et erit in die illa lux magna.* Voici venir le Seigneur, et avec lui tous les élus, et ce jour-là sera un jour de grande lumière. » Voilà comment s'exprime l'Eglise dans sa liturgie. N'est-ce pas tout le mystère de l'Avent de soupirer vers la venue du Messie et vers le retour triomphal, la restauration du royaume de la paix, pour y chanter à la gloire du Christ-Roi un immortel *Dixit Dominus ?*

O Roi de l'univers et Sauveur des hommes, reposez à la droite de Dieu et dans l'amour de nos cœurs fidèles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS A DES COLLÉGIENS

VIII

LA ROYAUTÉ DU CHRIST

I. — Le Christ ne recherche pas la souveraineté matérielle des Etats, mais la royauté spirituelle. — Il est le Maître de nos esprits qu'il a éclairés, de nos volontés dont il revendique la direction, de nos cœurs qu'il aime.

II. — Pourquoi le Christ doit être souverain dans les familles, dans les cités, dans les Etats qui n'ont pas le droit de se dire neutres, et surtout dans l'Eglise.

III. — Le Christ tient essentiellement à être le prince de la jeunesse qui est l'élite et l'espoir des nations. Quelques exemples évangéliques de sa prédilection pour la jeunesse. Ce que nous lui devons en retour.

Mes chers enfants,

Après avoir inauguré l'automne par les splendeurs de la Toussaint, après avoir consacré le mois de novembre à la prière pour les âmes du purgatoire, l'Eglise tient à clôturer le cycle de l'année liturgique par le souvenir de ces solennelles assises où le Christ, dans tout l'éclat de sa gloire, exercera l'une des principales prérogatives de sa royauté : le jugement des vivants et des morts. Aussi bien, il y a quelques semaines, une fête spéciale célébrait la suprême dignité du Sauveur. L'occasion est donc propice pour faire de celle-ci l'objet de nos méditations.

I

Que le Christ soit réellement roi, cela ne peut faire aucun doute. Dieu comme le Père et le Saint-Esprit, il partage avec eux, dans l'unité substantielle de la T. S. Trinité, la domination absolue sur l'univers qui est l'œuvre de la divinité. Mais, par le fait qu'il a daigné s'incarner pour venir à notre secours et nous libérer de l'infernal servage, le Christ a acquis des titres particuliers à notre vénération, à nos hommages, à notre obéissance. Et sans rien négliger des devoirs que nous devons rendre au Père et au St-Esprit, il est bien légitime que nous acclamions, comme le roi des hommes, celui qui s'est fait le plus humble de tous les hommes afin de les amener à lui.

Entendons-nous bien, d'abord, sur la nature de cette royauté. Maître absolu de tout ce qui existe, Jésus pourrait revendiquer le droit de gouverner toutes les affaires temporelles, tous les Etats, toutes les civilisations. Il est aussi dominateur dans l'ordre politique et social que dans celui des choses surnaturelles. Mais il plaît au Seigneur de laisser à l'homme qu'il a créé libre une certaine indépendance dans le maniement des questions matérielles. Le gouvernement des peuples, l'administration des cités ne l'intéressent que dans la mesure où tout cela est lié au salut des âmes. Dieu nous permet de choisir, suivant nos goûts, notre expérience ou nos réflexions, le régime qui nous plaît le mieux ou qui convient davantage à chaque nation. Dans la mesure où il est légitimement établi et où il ne nuit pas aux intérêts surnaturels, tout système d'autorité

est donc religieusement acceptable. Notre-Seigneur lui-même nous a dit dans l'Evangile combien lui paraissaient négligeables ces controverses auxquelles nous avons la naïveté d'attacher tant d'importance : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » (Jo., XVIII, 36).

Le royaume auquel Jésus tient par-dessus tout, c'est d'abord celui de l'éternité. Dans le ciel, monarchie absolue et impérissable, il n'y aura pas d'autre pouvoir que celui du Maître tout-puissant. Mais l'avènement au paradis doit se préparer sur la terre, et voilà pourquoi Jésus revendique ici-bas un gouvernement incontestable : celui des intelligences, des cœurs et des volontés.

Jésus est le souverain de nos esprits. La chose va de soi : n'est-ce pas lui qui nous a enseigné la vérité que nous devons croire et qui jamais ne variera ? Après avoir pris la peine de prêcher pendant trois années la doctrine hors de laquelle il n'est point de salut, le Messie ne peut rester indifférent au fait que nous acceptions ou rejetions les dogmes qu'il a bien voulu nous apporter. Ne pas croire à sa parole infaillible serait plus qu'une indifférence, ce serait un véritable reniement. Notre façon d'apprécier les problèmes qui se rapportent à Dieu et à l'immortalité doit donc se conformer rigoureusement aux principes révélés d'En-haut et nous n'avons nullement le droit de nous écarter des dogmes que l'Eglise, de par l'autorité de Dieu, nous propose à croire.

Le Christ est encore le maître de nos volontés. A quoi nous servirait-il de connaître la vérité si nous n'y conformions pas notre conduite ? L'Eternel a déclaré solennellement que telles actions sont bonnes ou licites, telles autres dangereuses ou perverses. C'est entendu : il nous a laissé la liberté physique de nous soumettre ou non. Mais il a pris le soin de nous prévenir que nous restons responsables de nos acceptations ou de nos révoltes. Il châtie parfois dès ce monde ceux qui transgressent ses lois infrangibles ; et surtout après notre mort il rectifiera les injustices par des châtiments comme il rémunérera les mérites par des récompenses. Si donc nous voulons plaire à Dieu, il est essentiel de conformer nos décisions et nos gestes à la loi souveraine et immuable qu'il a posée. Nous ne devons jamais perdre de vue que nous sommes ses sujets.

Le Messie est enfin le roi de nos cœurs. S'il est un sceptre indiscutable, c'est bien celui qui fut gagné au prix de l'amour et au prix du sang. Jésus aurait pu, sans que nous ayons rien à lui reprocher, demeurer dans les gloires du ciel, indifférent à nos misères. Mais il nous aimait. Et par charité pour nous, il a bien voulu se faire semblable à nous, à devenir le moindre d'entre nous, à soulager nos infirmités, à absoudre nos crimes et nos hontes. Il est allé plus loin encore : il a pris sur ses épaules le fardeau des péchés du monde qu'il a expiés par sa flagellation et par sa couronne d'épines, par sa Passion et par sa mort. A celui qui a accompli pour nous ce que personne n'eût osé tenter, refuserons-nous l'hommage de notre tendresse reconnaissante, l'aimante soumission qu'il désire comme la seule récompense de tout ce qu'il a souffert pour nous ?

II

Notre-Seigneur attend donc notre obéissance individuelle. Nous venons de voir qu'il a bien des titres à la réclamer. Mais cela ne suffit pas encore. Le monde, en effet, n'est pas composé d'âmes errantes et isolées. Ce fut une des grandes erreurs révolutionnaires que de considérer l'humanité comme un agrégat inconsistant d'individus. Le Créateur avait conçu le plan du monde d'une manière toute différente. Il avait voulu que les hommes fussent nécessairement répartis en divers groupes, solidaires les uns des autres, superposés les uns aux autres, pour la meilleure marche des affaires terrestres. Chacun de ces groupes dépend de Dieu, et tous lui doivent leur culte officiel et collectif.

La première association qui se trouve à la base de toutes les autres et sans laquelle nulle autre ne pourrait vivre, c'est la *famille*. Cette société-là n'a pas été fondée par le génie ou le caprice des hommes : elle dérive de la nature même des choses, c'est-à-dire de la volonté du Créateur, qui l'a établie pour la préservation et le développement de la vie humaine à travers les siècles. La famille forme un tout complet qui possède sa personnalité propre ; c'est pourquoi, comme toutes les œuvres de Dieu, elle est tenue d'honorer son divin Auteur.

Il ne suffit point que chacun de ses membres soit isolément religieux : elle-même doit rendre un culte global et intime au souverain Maître. Ce culte pourra se réaliser par le crucifix posé à la place d'honneur, par la récitation en commun des prières du matin et du soir ou de mille autres façons. Jésus, qui donna l'exemple des vertus familiales, qui voulut honorer son Père de concert avec Joseph et Marie, Jésus tient à être le roi de nos foyers.

Un ensemble de maisons forme la *cité*, c'est-à-dire une communauté plus vaste, qui jouit d'une individualité particulière, qui a ses mœurs, ses traditions et qui doit avoir aussi sa foi. Une cité ne peut pas se désintéresser de la question religieuse, car elle ne reste debout que par la protection de l'Eternel. Elle devra donc, elle aussi, dans ses usages, dans ses fêtes locales, dans ses processions qui se perpétuent depuis les jours les plus anciens, proclamer la souveraineté du Christ sur elle-même et sur tous ses enfants ; elle devra lui manifester sa fidélité et son amour.

Au-dessus de la cité, l'*Etat*. L'Etat est ce majestueux ensemble qui groupe une nation entière dans le cadre de ses lois, de ses administrations, de son armée, de son territoire [1]. Il résulte d'une agglomération de cités comme la cité résulte d'une agglomération de familles. Comme la famille et comme la cité, il fait partie de l'ordre providentiel et il ne saurait échapper à l'obligation de reconnaître le Christ comme son roi suprême.

[1] Ceci n'est pas la définition *juridique* de l'Etat. Mais, puisque nous parlons à de jeunes collégiens, nous sommes forcés de concrétiser et de simplifier les choses.

Il le devrait, d'abord, à titre de simple gratitude, car Jésus a proclamé la légitimité du pouvoir de l'Etat lorsqu'il a dit : « Rendez à César ce qui est à César. » (Math., XXII, 21). Notre-Seigneur renforçait ainsi la puissance matérielle de l'Etat en la doublant d'une autorité morale. Mais il le doit surtout en vertu de ce principe que rien, sur terre, ne peut s'affranchir de la souveraine domination de l'Eternel.

Et cependant combien de nos Etats modernes ont osé se révolter contre le Christ en se proclamant neutres ou laïques ! C'est là une véritable apostasie que vous devrez essayer de réparer, dans la mesure du possible, lorsque vous serez à l'âge d'homme. Notez bien, d'ailleurs, que le Christ-Roi ne désire aucune souveraineté purement temporelle. Il laisse toute liberté aux gouvernements pour régler leurs budgets, leur administration, leurs affaires. Mais ce qu'il veut, et ce qu'il nous faudra obtenir pour lui, c'est l'hommage public, le culte officiel et national que nulle loi de Séparation n'a le droit d'abolir et qui, seul, assurera la prospérité des nations sous la bénédiction divine.

Enfin l'organisation la plus vaste, la plus haute, de cette terre, c'est l'Eglise, qui groupe l'universalité des peuples. Là encore, le Christ doit régner. Il est le fondateur du christianisme, il en reste le Pontife éternel. Et il serait d'ailleurs étrange que l'Eglise, établie par Jésus pour sauver les hommes en les rapprochant de Dieu, refuse de rendre à son divin Maître les honneurs qu'elle lui doit. Hâtons-nous de dire que cette extravagante hypothèse n'a rien de commun avec la réalité. De tous temps, l'Eglise catholique a reconnu le Christ comme son chef ; de tous temps elle lui a réservé la place essentielle dans sa doctrine comme dans sa liturgie, dans sa mystique comme dans son orientation.

Jésus est le roi de nos âmes plus encore — si on peut ainsi parler — que de nos foyers et de nos familles, que de nos villes et de nos Etats, parce que c'est elles qu'il vise surtout, parce que c'est pour elles qu'il a voulu mourir, parce que c'est à elles qu'il promet le paradis sans fin.

III

Dominateur de tous les êtres et spécialement de la race humaine, le Christ aime à s'entendre proclamer d'une façon plus particulière le roi de la jeunesse. Vos manuels d'histoire romaine vous ont appris qu'Auguste, avant de devenir empereur, s'était complu à porter le titre de « prince de la jeunesse. » Comme cela est compréhensible ! La jeunesse, c'est l'élite en fleur de l'humanité, c'est l'aurore bénie où l'on s'éveille à l'existence avec une âme généreuse, avec une volonté enthousiaste, avec un cœur encore virginal. L'adolescent se forme aux vertus de l'âge mûr sans être flétri par les dégradations morales ou intellectuelles qui plus tard corrompront tant d'hommes. Il représente l'espérance, la force vive d'une nation. On peut donc être fier, à bon droit, de marcher à sa tête.

Et le Sauveur, bien mieux que l'empereur romain, a tenu à marquer sa prédilection pour des âmes comme les vôtres. Vous avez lu cette page de l'Evangile où il est raconté que Notre-Seigneur, un beau jour, rencontra sur sa route un jeune homme au regard pur, qui voulait observer la loi de Dieu. « Et, ajoute le Livre saint, Jésus, l'ayant regardé, l'aima. » (Marc, X, 21). Ce jeune homme n'était pas un individu isolé : il synthétisait toute l'adolescence de tous les pays et de tous les temps.

L'Evangile souligne encore que, parmi tous les Apôtres qui se consacraient à lui, le Maître en préféra un par-dessus tous. Lequel ? S. Pierre qui devait succéder au Christ lui-même dans le commandement véritable de l'Eglise ? Pas du tout ! Ce fut S. Jean, le jeune apôtre vierge. Et Jean, presque un enfant encore, eut l'honneur des privilèges les plus affectueux, il fut appelé comme témoin de la Transfiguration et de l'Agonie, il reposa pendant la Cène sur le Cœur du Christ ; il devint le gardien de Marie, héraut de la Résurrection, puis, plus tard, l'évangéliste du Verbe et le prophète de l'Apocalypse.

Mais vous ne voudriez pourtant pas que le Seigneur fasse toutes sortes de démarches pour vous attirer à lui sans que, vous, vous ne lui témoigniez aucune espèce de reconnaissance. Parce qu'il vous aime d'une façon spéciale, le Christ a un droit spécial à votre amour. Et cet amour, si intime soit-il, ne saurait comporter l'égalité entre votre misère et sa sublimité, entre la créature et le Créateur. Il doit se traduire, avant tout, par l'hommage de votre vassalité, par la reconnaissance de sa royauté surnaturelle. Jésus est le Maître de vos esprits, qu'il a élevés au-dessus de leurs frontières normales, jusqu'à la connaissance des vérités secrètes, des célestes révélations. Jésus est le Maître de vos cœurs qu'il appelle ardemment à sa dilection infinie. Jésus est le Maître de vos énergies, qu'il veut voir se tendre vers lui pour l'apostolat.

Dites-lui donc que vous le voulez comme l'inspirateur de toutes vos initiatives, de tous vos sentiments, de toutes vos décisions. Vous êtes d'autant plus valeureux que vous êtes plus jeunes ; à quoi pourriez-vous mieux employer vos énergies naissantes qu'à les consacrer au service de ce Prince qui, pour récompense, vous offre le ciel ? Répétez-lui l'acclamation que les adolescents de Jérusalem jetaient, il y a vingt siècles, sur son passage, lors du triomphe des Rameaux : « Hosannah au Fils de David ! »

Gardez-vous, cependant, de croire qu'il suffit d'une attestation platonique pour satisfaire le Cœur sacré de Jésus. Il n'est pas pénible d'avouer que sa majesté nous dépasse infiniment. Ce qui est dur, c'est de réaliser dans la pratique cette obéissance absolue à laquelle, seule, Jésus attache de la valeur. S'incliner devant le Christ, c'est d'abord se vaincre soi-même, dompter ses instincts frémissants et son orgueilleuse indépendance. Et ce n'est encore que la partie négative du programme. Il faut, en outre, y joindre un effort positif, c'est-à-dire que chacun doit s'élever au-dessus de lui-même, se surnaturaliser, se sanctifier, par toutes sortes de sacrifices. Le Christ, roi de toute éternité par sa nature divine, a

tenu à reconquérir sa domination en ce monde par la douleur de la couronne d'épines, par l'immolation du Golgotha. Son abnégation doit nous servir d'exemple. Sachons peiner, sachons nous renoncer nous-mêmes, sachons agir pour la gloire unique du Très-Haut. Car c'est à ce prix seulement que nous serons bénis par le Christ-Roi. Ainsi soit-il.

POUR LES DIMANCHES DE L'AVENT

I

LES DEUX AVÈNEMENTS DU FILS DE DIEU

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate.

Alors ils verront le Fils de l'Homme venant sur une nuée, avec une grande puissance et majesté. (Luc. xxi, 27).

Mes frères,

Etrange conduite que celle de la Sainte Eglise dans l'Evangile de ce jour : pour nous préparer au premier avènement du Sauveur du monde, elle ne nous y parle que du second. Pour nous disposer à l'avènement d'*humilité* du divin Rédempteur, elle ne nous parle que de son avènement de *gloire*. Pourquoi cette manière d'agir, et pourquoi faire ici un tel rapprochement ? C'est pour nous dire admirablement ce qu'est celui que nous attendons, celui qui doit venir.

I

Ce que nous devons savoir avant tout, du Messie, du Rédempteur, c'est qu'il est Dieu et homme. Or, dans l'avènement qui va s'accomplir, c'est surtout l'homme qui paraît, au point que l'immense majorité du peuple juif va se tromper, ne voyant dans le petit enfant de Bethléem que le fils de l'homme, nullement le fils de Dieu.

En effet, voyez les circonstances de la naissance du Messie : « *Invenietis infantem, pannis involutum.* Vous y trouverez un enfant enveloppé de langes. » C'est contre la rigueur du froid qu'il faut le couvrir de langes, *pannis involutum ;* et ce Rédempteur, il vient dans l'état d'enfance ; il n'a pas même la perfection d'Adam, du premier homme, au jour heureux de sa création : *invenietis infantem.*

Et encore, quel enfant ! Il n'a pas même ce qu'a toujours le dernier des enfants : un berceau pour le recevoir en ce monde ; c'est dans une crèche qu'il a fallu le reposer, *positum in præsepio.* Si quelque chose est de l'homme, et même du dernier des hommes, c'est assurément ce que nous voyons là. Comment penser qu'un Dieu, que le créateur du monde puisse souffrir du froid ? Comment croire qu'un Dieu, que l'infini puisse tenir dans le berceau improvisé de Bethléem ? Ce qui est de l'homme, ici, semble cacher tout ce qui est de Dieu. Et cependant, il n'y a pas à s'y tromper : ce sont là les signes que l'Ange donne aux bergers. Votre libérateur, leur dit-il, vous le trouverez enveloppé de langes, protégé contre le froid, renfermé dans l'étroit espace d'une crèche, *pannis involutum, positum in præsepio.* Voilà les circonstances qui doivent vous le faire reconnaître, il n'y en a point d'autres. Car, c'est l'homme surtout que son premier avènement doit laisser voir à tous ceux dont il vient accomplir le salut.

Mais s'il en est ainsi, nous risquons de ne plus voir en lui que l'homme : il n'est plus alors le Sauveur qu'il nous faut, que nous attendons. Notre Rédempteur doit être proclamé simultanément homme et Dieu ; et voilà pourquoi la Sainte Eglise rapproche de ce premier avènement, si humble, si humain, un autre qui est tout de gloire et de puissance ; ainsi elle parfait notre connaissance de ce divin Sauveur : le second de ses avènements nous le montrant Dieu, autant que le premier nous le révèle homme.

Cette humanité et cette divinité sont rendues manifestes pour tous par les circonstances des deux avènements. Celles du premier, ce sont des langes, l'enfance, le berceau ; celles du second, ce sont le trouble dans la nature, une terreur universelle, une puissance souveraine et incontestée, c'est la croix, le jugement. Autant l'humilité du Sauveur nous révèle l'homme dans le premier avènement, autant la majesté et la force du juge nous révèle le Dieu dans le second.

Voilà ce qu'il nous importe de savoir au moment où s'ouvre le temps de Noël. Mais de ces considérations nous devons tirer des conclusions pratiques.

II

La première, c'est qu'il faut assister à la naissance temporelle du Messie avec esprit de *foi.*

Le Messie qui naît pour nous à Bethléem est homme et Dieu tout ensemble. Tel il nous a été montré et c'est là ce que nous devons connaître et confesser de lui, avant tout le reste. Or, c'est l'homme principalement qui se révèle à nous à Bethléem. C'est donc à la foi qu'il appartient de reconnaître et de confesser le Fils de Dieu, là où la raison et les sens ne découvrent que le fils de l'homme. Dans cet enfant qui vient nous sauver, nous réparer, la divinité prime incontestablement l'humanité. A la foi, par conséquent, revient le rôle principal dans cette heureuse nativité, dans ce premier avènement, puisqu'elle nous montre le Fils de Dieu dans le fils de Marie.

Le modèle de notre foi, nous le trouvons à côté de la crèche du divin Rédempteur. Croyons comme les bergers, ces hommes droits et simples. Qu'ont-ils vu ? Qu'ont-ils touché à Bethléem ? L'homme, l'enfant, rien de plus. Et cependant, ils s'en retournent, nous dit l'Evangile, en louant Dieu, qu'ils ont reconnu dans le petit enfant qu'entourent les adorations de Joseph et de Marie. « *Reversi sunt pastores, laudantes et glorificantes Deum* ». Et qui a fait cette magnifique découverte ? Leur foi toute simple. Et quels motifs ont déterminé leur raison à donner son plein consentement, à croire ce qu'elle ne comprenait pas ? Après la grâce de Dieu, il y a d'abord cette lumière divine qui les environne de

toutes parts, qui les éclaire et les frappe de stupeur : « *Claritas Dei circumfulsit eos et timuerunt timore magno* ». Il y a ensuite la voix de l'Ange, familière aux Juifs, et sur laquelle ils ne peuvent se tromper. Il y a enfin la profondeur insondable du mystère qu'ils ont sous les yeux.

Or, tout cela, ne l'avons-nous pas, nous aussi, pour croire et confesser que Jésus-Christ est homme et Dieu tout à la fois ? En quoi la lumière divine qui nous éclaire le cède-t-elle à celle dont furent favorisés les bergers de Bethléem ? Est-ce que dix-neuf siècles d'existence et d'œuvres incompréhensibles de la part de l'Eglise, qui est la survivance du petit enfant de Bethléem, n'ont pas rendu autour de nous la lumière divine aussi éclatante que possible ? Est-ce que la voix de nos Anges, c'est-à-dire de nos Saints, de nos Docteurs et de nos Pontifes, ne nous parle pas avec une autorité que tout esprit droit et raisonnable doit accepter ? Que notre foi se raffermisse donc, et par la foi préparons-nous à assister au premier avènement du Sauveur, à en bien profiter.

III

La seconde conséquence qui découle du texte évangélique, c'est qu'il y a comme deux états pour notre rédemption : l'état de rédemption *commencée* et l'état de rédemption *accomplie*.

Dans l'évangile de ce jour, Jésus nous dit : « Pour vous, lorsque ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut et levez vos têtes, car votre rédemption approche ». Et pour rendre sa pensée plus sensible, il fit cette comparaison : « Voyez le figuier et tous les arbres ; lorsqu'ils commencent à pousser, vous connaissez que l'été est proche ; de même, quand vous verrez arriver des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, sachez que le royaume de Dieu est proche ». Evidemment, il s'agit ici de la rédemption parfaite, c'est-à-dire de celle qui effacera tous les restes de la déchéance originelle, y compris la mort, et qui instaurera une humanité régénérée et glorifiée. Mais l'avènement de la crèche est l'aurore de cette heureuse transformation. « *Ego sum stella matutina,* » dit le Christ dans l'Apocalypse (XXII, 16), c'est-à-dire l'étoile dont l'apparition annonce le jour.

La rédemption commencée se trouve donc dans l'humanité ; la rédemption parfaite a lieu lors de la manifestation de la divinité. De ces deux phases, S. Paul confesse la seconde quand, écrivant aux Romains, il nous atteste « qu'à présent toutes les créatures gémissent et sont dans les douleurs de l'enfantement, et non pas elles seulement, mais aussi nous-mêmes qui possédons les prémices de l'esprit, attendant l'adoption des enfants de Dieu, la rédemption de notre corps. » (Rom., VIII, 22). La première, le même Apôtre la reconnaît en lui-même quand, après l'abondance des grâces qu'il a reçues de son Dieu, il proclame le désordre de sa chair et envie pour son âme régénérée et sanctifiée la délivrance de son corps : « Qui donc me délivrera de ce corps de mort ? »

Ces deux rédemptions ont cela de remarquable qu'elles sont dans une dépendance totale, absolue, entre elles. De même que la première a besoin de la seconde comme de son complément ainsi la seconde présuppose toujours la première, et ne peut avoir lieu qu'à la condition que la première l'ait précédée. Autrement dit : nous ne serons les rachetés de la gloire que si nous sommes les rachetés de la grâce. L'avènement glorieux de Jésus-Christ ne nous déifiera, corps et âme, tout entiers, qu'à la condition que son avènement d'humilité nous aura déjà justifiés et sanctifiés. La grâce est la semence de la gloire ; tout notre état présent n'est qu'une préparation, un prélude à notre état à venir ; notre charité et toutes nos autres vertus sont toujours ici-bas à l'état de formation ; nous ne travaillons que sur des germes.

Le second avènement du Rédempteur, celui qui s'effectuera dans sa gloire, n'est que la consommation de celui dont nous serons bientôt les témoins et qui va s'accomplir dans l'humilité ; et la rédemption qui fera suite à celui-là présuppose la rédemption qui accompagne celui-ci.

* * *

Nous devons donc nous préparer à recevoir le divin Sauveur et les biens qu'il nous apporte. Si la joie qui accompagne son premier avènement est déjà si grande, au dire de l'Ange : « *Annuntio vobis gaudium magnum* », que sera-ce de la joie, et partant, du bonheur qui accompagneront le second ?

Cette joie inaltérable et sans mélange, cette joie divine, qui n'en a soif, qui ne la veut pour son âme ? Ne sommes-nous pas faits pour elle ? Or, la condition indispensable pour l'obtenir, c'est que nous ayons part à la joie qui accompagne le premier, en nous laissant racheter par Jésus. Esclaves, qu'il soit notre liberté ; aveugles, qu'il soit notre lumière ; morts, qu'il soit notre vie ; pécheurs, qu'il soit notre justice. Qu'à la stérilité de nos âmes pour le bien succède leur fécondité dans toutes les bonnes œuvres. Que par la vertu du premier avènement de Jésus, le principe de la grâce prépare en nous l'état de la gloire avec tous ses fruits.

En un mot, si nous voulons être trouvés dignes de la joie du second avènement du Sauveur, il est indispensable que la méditation attentive du premier produise en nous un troisième avènement : l'avènement spirituel qui est tout le fruit que le Fils de Dieu attend des deux premiers. Ainsi soit-il.

LES LITANIES DE SAINT JOSEPH

XXI

Consolation des malheureux, priez pour nous

LA CHARITÉ QUI CONSOLE

Il n'y a que les vrais chrétiens à savoir et à pouvoir souffrir ; car seuls ils connaissent la source de toute consolation qui n'est qu'en Dieu. « Venez à moi, vous tous qui souffrez et je vous soulagerai » : cet appel du bon Maître attire à son Cœur sacré ceux sur qui, telle une croix bien lourde, pèse la douleur.

I

1. Il en était ainsi, il y a vingt siècles, quand Jésus passait par nos chemins. Ouvrez l'Evangile et voyez : ah ! qu'il est bon, Jésus, pour tous les malheureux, les petits, les humbles, les pauvres ! Il en fait ses amis de prédilection. Les malades lui crient : « Pitié ! » et il les guérit. Jaïre se jette à ses genoux en pleurant parce que sa fille est morte ; il rencontre, à Naïm, une pauvre veuve qui suit en sanglotant la dépouille de son fils unique : à ce père, à cette mère dont le cœur saigne, il rend leur enfant... Il est bon, infiniment bon, comme Dieu sait l'être, en faveur de tous ceux pour qui la vie est méchante.

Mais réfléchissons que ce Cœur divin ne rayonnait pas seulement autour de soi la bonté et l'amour : il les communiquait, il en enrichissait d'autres cœurs qui vivaient continuellement en contact avec lui et qu'il chargerait pour ainsi dire de l'aider dans son œuvre de charité, de miséricorde et de « consolation ». Je songe, en disant cela, au cœur de la plus tendre des mères, la Vierge très sainte, si douce et si bonne, et au cœur de Joseph, qui a senti trop longtemps et de trop près palpiter celui du Fils de Dieu, pour ne pas lui ressembler.

Et puis — je ne me trompe pas — quelles belles leçons de pitié aimante devait donner, dans l'intimité de Nazareth, ce Jésus qui se pencherait si affectueusement sur les malchanceux, qui dirait : « Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez !... Un verre d'eau donné en mon nom ne perdra pas sa récompense..., » et qui s'identifierait avec les affamés, les altérés, les déguenillés, les malades, les prisonniers ! Avec quelle avidité les chers auditeurs recueillaient ces enseignements, pour en faire leur profit et les mettre en pratique à l'exemple de leur Fils qui se faisait leur Maître ! C'est avec raison que l'Eglise les invoque, l'une, la Vierge, comme la « consolatrice des affligés », l'autre, S. Joseph, comme la « consolation des malheureux ».

2. Les malheureux ! comment S. Joseph ne les aimerait-il pas et n'userait-il pas, pour eux, de la puissance dont il jouit au ciel ? Il les connaît, il sait « ce que c'est » qu'être dans le malheur : il « a passé par là ». Il a tremblé ; il a souffert ; il a pleuré. Bethléem, l'Egypte, Nazareth, Jérusalem ont été tour à tour témoin de ses afflictions physiques ou morales ; elles ont vu son corps fatigué et son cœur meurtri. Il y endura d'indicibles maux dans sa personne et dans celle des deux êtres qu'il aimait plus que lui-même.

Qu'on n'hésite donc pas ! Ses bras sont ouverts pour recevoir tous les souffrants. Allez à Joseph si les abandons, les trahisons, les inimitiés, l'angoisse ont blessé votre cœur ; si les infirmités, la maladie, l'âge ont anéanti votre corps ; si la langueur, la tiédeur, les ténèbres, les tentations, les chutes peut-être ont affaibli votre âme. Il est là, de par Dieu, pour vous « consoler », vous soulager, vous fortifier. Il participe à l'amour et à la puissance de Dieu.

3. Celui qui se confie à S. Joseph dans son malheur ouvrira les yeux à la lumière, il comprendra mieux que les porteurs de croix sont des privilégiés : ils sont les préférés, les bénis du Dieu qui a enduré le supplice le plus cruel et qui a fait ses délices d'habiter parmi les endoloris pour les encourager, sécher leurs larmes et les aider.

Celui qui a recours à S. Joseph, « consolation des malheureux », en recevra l'espérance. Il connaîtra mieux que le paradis n'est plus sur la terre, que la croix est le tremplin d'où l'on s'élance au ciel et que les sacrifices, les souffrances vaillamment acceptés pour l'amour de Dieu trouveront, dans l'éternité bienheureuse, leur récompense.

Mais comprendre ne suffit pas : il faut avoir la force et le courage de lever et de porter le fardeau, souvent bien lourd, de la vie. Le secours nécessaire nous vient de Dieu, sans qui nous ne pouvons rien ; mais le « malheureux » sera bien inspiré qui s'adressera à S. Joseph pour obtenir les grâces divines qui le soutiendront sur la voie douloureuse, et qui seront sa meilleure « consolation ».

II

C'était pendant la guerre de 1870. Un Frère des Ecoles chrétiennes soignait avec tout son dévouement les pauvres blessés recueillis sur les champs de bataille. On amenait un jour un malheureux dont le corps n'était plus qu'une plaie hideuse, formée d'innombrables boutons noirs. Le médecin s'arrêta devant lui et hocha la tête :

— Plus d'espoir, dit-il ; il faudrait, pour le sauver, extraire le poison que renferme chacun de ces petits boutons, ce qui est impossible !

L'héroïque Frère entend ces paroles. A l'instant même, il se met à l'œuvre. En se servant d'une épingle, de ses doigts, même de ses lèvres, il « travaille » pendant des heures entières.

— Que faites-vous là ? lui demande quelqu'un.

— Je soigne Jésus dans mon frère.

— Je ne ferais pas cela pour tout l'or du monde !

— Moi non plus, mais je le fais pour Dieu.

Bien avant ce bon religieux, sainte Jeanne de Chantal, qui aimait à soigner les malades, disait aussi : « Il ne m'est point encore tombé dans la pensée que je serve des créatures ; j'ai toujours cru qu'en la personne de ces pauvres, j'essuie les plaies de Jésus-Christ. »

Prendre ainsi en pitié ceux que le langage chrétien appelle si justement les « membres souffrants du Christ », voilà, en effet, ce que nous impose à tous la loi d'amour. Puissions-nous le comprendre et être nous-mêmes, à l'occasion, « la consolation des malheureux » !

Qu'importe que l'homme en soit indigné ! Qu'importe que la nature regimbe ! Le vrai chrétien ne voit pas l'homme ; il mate sa nature trop sensible ; il ne voit que Jésus ; il ne pense qu'à soulager Jésus dans son prochain qui souffre : « Je soigne Jésus dans mon frère ».

C'est cette pensée-là qui soutient, au milieu de leur vie d'abnégation, toutes ces âmes dévouées qui ont renoncé aux joies même légitimes du monde, et qui, sous la bure et la cornette, ou sous l'habit du siècle, se penchent sur les malades des hôpitaux

pour soulager leurs maux et adoucir leur agonie, ouvrent leurs portes aux vieillards sans foyer et s'efforcent, par leur affection, de faire un peu oublier les enfants et la famille absents, recueillent les pauvres petits orphelins pour leur servir de pères et de mères.

Pour le dire par manière de parenthèse, je voudrais bien savoir combien, parmi ceux qui ont voté les lois interdisant le sol de France à ces héros et à ces héroïnes, combien de ceux aussi qui, en ayant le pouvoir, n'ont pas encore voulu les rayer de notre Code qu'elles salissent, seraient capables, auraient le courage quotidien d'imiter de telles existences d'abnégation, de sacrifice, de don perpétuel de soi aux autres. Ah ! c'est qu'il leur manque la flamme, le feu sacré de la charité : c'est qu'ils ne connaissent pas Jésus et qu'ils ne savent pas le voir dans les malheureux qu'accable la croix !

Nous, puisque nous sommes chrétiens, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas être de ces cœurs glacés qui passent à côté des misères humaines sans essayer, de tout leur pouvoir, de les soulager. Est-il possible que nous ne rencontrions jamais, où que nous soyons placés et quelle que soit notre situation sociale, un malade à soigner ou un blessé à secourir... bref, un malheureux à consoler ?

Dans de telles circonstances, quelle a été ou quelle sera notre conduite ? Ce que Jésus attend de nous, c'est que nous imitions, à l'endroit du pauvre frère que nous trouvons par terre, n'en pouvant plus, non pas le prêtre ou le lévite d'Israël insensible qui continue, indifférent, son chemin, — mais le bon Samaritain qui s'arrête et verse dans les plaies ouvertes l'huile et le vin qui soulagent.

Mais supposons encore que nous n'ayons jamais à intervenir nous-mêmes ; sommes-nous pour autant dispensés de toute action charitable ? Non ; car nous devons soutenir de notre influence, si nous en avons, — et nous en avons, ne serait-ce que sur l'opinion de ceux qui nous entourent, — nous devons soutenir à tout le moins, peu ou prou, de notre argent les œuvres de bienfaisance qui ne reçoivent rien de l'Etat inconscient — sinon des feuilles de contributions — et qui se donnent pour tâche, parfois surhumaine, de soulager la souffrance. Ah ! que de catholiques insouciants, égoïstes ou avares, ne font pas à ce sujet leur devoir, tout leur devoir ! pas plus d'ailleurs qu'ils ne le font à l'égard de cet autre Jésus-Christ qui se nomme le pauvre !

En tout cas, il est des « malheureux » dont nous n'avons pas le droit de nous désintéresser ; ce sont les pécheurs. Ce que nous pourrons faire pour eux, ce sera surtout de prier ! Demandons à Dieu d'avoir pitié de leur pauvre âme. Qu'il daigne toucher enfin ceux qui vivent, tranquillement, hélas ! dans l'état permanent de péché mortel, qui peuvent tout à coup être appelés à comparaître devant lui, les mains vides.

Prenons l'habitude, le matin, le soir, à la messe, dans l'action de grâces après nos communions, de répéter : « O Jésus, fortifiez les bons, oui, mais pardonnez, pardonnez à ceux qui vous offensent sans savoir ce qu'ils font et convertissez-les ! »

ALLOCUTION EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DES TABERNACLES

LES BESOINS ET L'AIDE EFFICACE

Mes frères,

La dévotion à la Sainte Eucharistie est certainement, sous ses diverses formes, la plus chère à nos cœurs et la plus agréable à Dieu. Répondant aux invitations des Papes, spécialement de Pie X, les fidèles ont mieux utilisé, depuis 25 ans, les trésors de grâces contenus dans le Sacrement de nos autels et ont ainsi rendu à Dieu plus de gloire qu'aux âges passés.

Il y a une manière d'honorer N.-S. Jésus-Christ présent au tabernacle que je voudrais vous rappeler aujourd'hui. Elle consiste à procurer au Christ eucharistique une résidence et des offices dignes de lui.

I

Une œuvre fondée à Paris en 1846 par Mgr de la Bouillerie groupe les personnes qui ont à cœur de témoigner ainsi au divin Maître leur respectueuse dévotion. Son utilité n'est plus à démontrer. Il suffit d'avoir visité un certain nombre d'églises, surtout d'églises de campagne dont les revenus sont très limités, pour se rendre compte que parfois, malgré toute la bonne volonté du prêtre, la décence du culte est difficilement sauvegardée. Faute de ressources, on fait servir au delà des limites raisonnables des ornements, des aubes, voire du linge d'autel, qui demandent sinon à être remplacés, au moins à être réparés d'urgence. Les vases sacrés eux-mêmes auraient besoin d'une nouvelle dorure ; l'autel et les murs du sanctuaire devraient être nettoyés et repeints ; les dalles du chœur sont disjointes, les tapis déchirés. Bref, l'aspect général de l'église ne répond pas à la foi des fidèles en la divine présence et n'inspire guère le respect du lieu saint.

Il y a là évidemment un désordre impardonnable. Certaines personnes dont la maison est bien tenue tolèrent, alors qu'elles pourraient y remédier, que le prêtre se serve à l'autel, faute de mieux, de linge ou de vêtements trop usés ou trop rapiécés dont elles ne voudraient pas pour leur propre usage. On viendra volontiers en aide à une famille pauvre et l'on accepte sans rougir que Notre-Seigneur manque du nécessaire. On dépense quelquefois sans compter pour son plaisir et pour des futilités, et l'on trouve facilement à redire lorsqu'il faut payer sa place à l'église ou une redevance à l'occasion d'une cérémonie que l'on a demandée et voulue aussi belle que possible.

II

J'aime à croire que c'est plus souvent le fait d'un manque de réflexion que celui d'un manque de cœur. En tout cas, les personnes pieuses doivent réagir contre ce laisser-aller et s'intéresser à l'Œuvre des Tabernacles. Elles le peuvent de différentes manières.

D'abord en versant une offrande pour lui permettre d'acheter un objet nécessaire à une paroisse pau-

vre. Les offrandes en nature sont également les bienvenues : morceaux de soie ou de toile, anciennes robes dont on n'a plus l'emploi, objets d'argenterie ou de bijouterie, fleurs, vases, chandeliers peuvent être utilisés. Mais l'offrande la plus utile et la plus facile est celle de son temps et de son travail. Dans les centres d'une certaine importance, quelques dames et jeunes filles aiment à se réunir une fois par semaine ou ne serait-ce qu'une fois par mois pour consacrer quelques heures à la réparation des ornements et à la confection de linges d'autel neufs. Elles assurent ainsi à leur paroisse et aux paroisses environnantes le nécessaire pour l'entretien du tabernacle et de l'autel et pour la digne célébration des offices.

Je ne crois pas présumer trop de la bonne volonté et de l'esprit de foi de cette paroisse en espérant qu'un petit groupe de ce genre pourra se constituer parmi nous. Quelques jours avant sa mort, Notre-Seigneur était reçu à Béthanie chez Simon le lépreux. Au cours du repas, Marie-Madeleine, la pécheresse convertie, se présenta au Sauveur et versa sur ses pieds le parfum contenu dans un vase d'albâtre, parfum si pénétrant que la salle en fut embaumée. A Judas qui s'indignait de ce prétendu gaspillage, Notre-Seigneur répondit : « Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? C'est une bonne action qu'elle a faite à mon égard... Je vous le dis en vérité, partout où sera prêché cet évangile dans le monde entier, ce qu'elle a fait sera raconté en mémoire d'elle. »

N'est-ce pas le même éloge et la même récompense que méritera toute personne dévouée à l'Œuvre des Tabernacles ? Ce dévouement sera en tout cas un excellent titre à faire valoir devant le tribunal de Celui qui a promis une récompense au moindre acte de charité accompli par amour pour lui. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCES AUX HOMMES

IX

LE CHOIX D'UNE PROFESSION

I. Comment il se fait généralement. — Sa gravité, le peu d'importance qu'on y attache, le peu d'indépendance du jeune homme dans son choix. Motifs qui inspirent les parents et l'intéressé lui-même. Les illusions sur ses enfants, sur soi-même, sur les réalités des choses, les désillusions et l'inconstance ; résultats de ces mauvaises méthodes.

II. Comment il doit se faire. — Coopération entre le jeune homme et ses parents : conversations familiales, réflexion ; examen de la valeur du candidat au point de vue physique, intellectuel, moral, financier ; tournure du caractère et de l'esprit ; circonstances particulières de famille, de lieu ; l'émigration : erreur matérielle et danger moral. Comment se préparer à sa carrière : l'apprentissage et les études, la valeur relative des diplômes, importance de la préparation à cause de la gravité de ses conséquences, persévérance dans l'étude, enseignement professionnel.

III. Les changements de profession. — Quand ils sont opportuns : le moins possible, inconvénients et dangers ; les circonstances qui peuvent les imposer : raisons de famille, mariage, deuil, santé, échec irrémédiable. S'efforcer plutôt de rectifier sa ligne de conduite, envisager les difficultés sous leur vrai jour, améliorer sa situation par un effort sage et persévérant. Les déviations des vieux professionnels : leurs périls intellectuels et moraux, les hésitations des âmes incertaines, comment les vaincre.

Messieurs,

Puisque chaque carrière comporte des responsabilités plus ou moins graves et des charges très variables, il semble qu'avant de s'orienter dans telle ou telle voie chacun devrait prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas se fourvoyer. Quand il s'agit du choix d'une carrière, la moindre erreur est lourde de conséquences. Elle peut amener ici-bas la ruine ou le malheur de toute une vie ; elle peut même compromettre le salut éternel d'une âme.

I

Or dans la plupart des cas, le choix d'un métier se fait presque au petit bonheur. Dans les milieux pauvres surtout, il est rare qu'un jeune homme puisse prendre sur ce point une détermination libre.

Aussitôt que l'enfant a treize ans, sa famille le retire de l'école primaire pour l'embaucher dans quelque chantier ou le placer dans quelque magasin. Pourvu qu'une infirmité ne lui interdise pas les gros travaux ou que sa sottise ne lui ferme pas l'entrée d'un bureau quelconque, on ne tiendra compte ni de ses goûts ni de ses aptitudes. Le métier de toute sa vie aura été fixé par le hasard qui aura fait rencontrer tel commerçant plutôt que tel industriel, en quête d'un apprenti ou d'un comptable. On saute sur la première place libre, quelle qu'elle soit.

Dans les classes aisées, les parents exercent leur influence d'une façon aussi légère, mais sous l'empire de préjugés différents. Un paysan un peu fortuné n'admet pas que son fils reste à la terre. Il veut en faire un « monsieur ». Pour cela il le poussera aussi bien vers un séminaire que vers l'Administration des Postes, toujours à l'aveuglette.

Le petit boutiquier enrichi ne rêve que professions libérales. Son fils doit être juge ou médecin, fût-il un sot. L'honneur de la famille y est engagé.

D'autres fois, c'est la cupidité qui décide la famille. Il s'agit de gagner de l'argent, d'en gagner beaucoup et très vite. Toute autre considération doit disparaître devant celle-là [1]. Ces choix dictés par l'avarice font autant de malheureux que ceux inspirés par l'orgueil, l'ambition ou la crainte de déchoir.

Les parents d'un jeune homme devraient pourtant être assez raisonnables et assez pénétrés de leur responsabilité, pour ne pas engager leurs fils dans

[1] « Le troisième (défaut des parents dans l'éducation des enfants) enfin et le plus honteux, c'est de se proposer dans l'éducation et l'instruction de leurs enfants des desseins condamnables, comme le font, hélas, un trop grand nombre de parents qui n'ont d'autre pensée et d'autre soin que celui de laisser à leurs enfants des richesses, de l'argent, un vaste et magnifique patrimoine. Ils ne les forment point à la religion, à la piété, pas même à l'exercice d'un emploi honorable, mais au contraire à l'avarice et à l'augmentation de leur fortune... Peut-on rien imaginer de plus déplorable ?... Ils en font plutôt les héritiers de leurs crimes et de leurs désordres que de leur opulence ; et au lieu de les guider vers le ciel, ils les entraînent aux supplices éternels de l'enfer. » (*Catéchisme du Concile de Trente*, ch. xxxii, § 7, p. 508-509. Traduction Marbeau-Carpentier).

une voie où il lui faudra peut-être rester toute sa vie, sans avoir réfléchi aux raisons graves qui militent pour et contre. Il y a généralement des motifs des deux côtés, et il n'est pas toujours facile de déterminer ceux qui ont le plus de poids.

En fait, les parents sont parfois légers. Dans cet ordre d'idées, une brillante apparence leur plaît plus qu'un avantage réel. De plus, ils sont très souvent faibles. Incapables de contrôler un désir ou de contrarier des fantaisies, ils acceptent sans discussion, sans objection même, les projets les plus invraisemblables que peut élaborer un enfant sans expérience.

Le jeune homme qui peut choisir d'une façon aussi absolument libre, se détermine souvent pour les motifs les plus futiles. Quelquefois, c'est simplement par caprice. On l'a trouvé trop inférieur pour forcer les portes de telle école technique, où l'entrée est subordonnée à un concours : le candidat se buttera tenacement, malgré les échecs, jusqu'à ce qu'il ait vaincu l'obstacle, même si la carrière ne lui plaît pas.

Des jeunes gens riches et bien nés s'obstineront à entrer dans la diplomatie qui ne réserve à leur insuffisance que des échecs et des déboires, mais qui, à leurs yeux de mondains, est la « Carrière » par excellence.

On se décide, assez souvent, par camaraderie. Dans un collège ou une école primaire, un groupe d'enfants du même âge qui sympathisent plus particulièrement s'influencent les uns les autres. Un peu pour ne pas se quitter, un peu parce qu'on a la tête pleine de conversations sur ce chapitre, on entrera tous, si on peut, chez le même patron, ou tout au moins on prendra le même métier. Au bout de quelque temps, les liens de camaraderie se relâchent forcément, l'intérêt disparaît, et l'on reste rivé comme un serf à une besogne déplaisante pour laquelle on n'était pas fait.

En général, les carrières les plus honorables ou les plus lucratives ont des abords assez pénibles. Précisément parce qu'elles attirent beaucoup de candidats, elles peuvent opérer une élimination parmi eux, soit à l'aide de concours difficiles, soit par la modicité des honoraires de début. Les postulants intellectuellement bien doués, mais peu courageux, s'en écartent bientôt, pour aller rechercher des positions où l'effort immédiat sera moindre. Ces jeunes gens-là se laissent imposer leur profession par leur propre indolence et leur crainte de l'effort immédiat.

Au moment de s'orienter dans la vie, il faut encore tenir compte des erreurs de jugement provoquées par les illusions. Là aussi, une part de responsabilité incombe aux parents, tandis que l'autre revient au jeune homme lui-même. Un enfant peut être excusé, dans une certaine mesure, de se laisser bercer par des mirages ; son père et sa mère ont le devoir — et doivent avoir la capacité — de le désabuser, de l'éclairer, de rectifier ses calculs faux.

Les illusions sont nombreuses et diverses. Il y a d'abord celles que l'on se fait sur sa propre personne ou sur la personne de ses enfants. A dix-huit ans, chacun est intimement convaincu de sa supériorité intellectuelle ; on se croit très savant, parce qu'on a appris quelques manuels, et très intelligent parce qu'on en a saisi le sens général. On est également persuadé de sa supériorité morale. On confond la fougue, l'enthousiasme de l'adolescence, avec la patiente et persévérante ténacité de l'âge mûr. On ne sait pas encore que la première se brise devant n'importe quel obstacle, tandis que l'autre arrive à le franchir courageusement et patiemment. On est donc enclin à entreprendre des tâches au-dessus de ses forces et de sa valeur.

Il y a ensuite les illusions sur les choses. En faisant le compte des avantages et des inconvénients d'une carrière, on fausse inconsciemment les données du problème. On sous-estime celles qui déplaisent pour sur-estimer celles qui nous sourient. Rien de plus dangereux que de se laisser guider par une sensibilité aveugle lorsque se pose une question qui, comme celle de la profession, est une affaire de raisonnement et d'énergie. Si l'on n'a pas étudié à fond la carrière envisagée, si on s'applique à la voir telle qu'on veut la voir et non pas telle qu'elle est, on ne pourra rien faire de bon.

Notons enfin les illusions sur les chances d'avenir. Il n'est guère de débutant, dans n'importe quel métier, qui ne fasse, à son propre usage, une réédition de la fable *La laitière et le pot au lait*. Cette manie est moins innocente qu'elle n'en a l'air. C'est la source de bien des désenchantements et de bien des déboires. Tout en gardant les fermes espérances qui encouragent, il faut éviter de chevaucher les chimères ; il faut s'attendre à certains succès sans doute, mais aussi à des contrariétés, à des passe-droits, à des tristesses et à des échecs. La vie professionnelle est, comme la vie tout court, mêlée de hauts et de bas, de triomphes et de revers. Il importe de ne jamais perdre cela de vue pour ne pas se laisser décourager.

Toutes ces erreurs et toutes ces illusions qui président souvent — pour le fausser — au choix d'une carrière, aboutissent aux plus regrettables résultats.

Lorsqu'au bout de quelque temps le jeune homme se trouve en face de la réalité de son métier, il se rend souvent compte que la situation est intenable. Le travail est trop difficile, trop dur, ou trop désenchanteur. La tentation surgit alors d'essayer autre chose. On se tourne, sans plus de préparation, vers une seconde carrière, où l'on ne réussit pas mieux, puis vers une troisième, à n'en plus finir. On est aujourd'hui commis de magasin, demain mécanicien-ajusteur, la semaine suivante garçon de recettes, pour finir, quand on ne trouve pas mieux, par se faire embaucher comme manœuvre. Naturellement, si on passe sa vie à expérimenter les situations les plus diverses, on ne pourra réussir dans aucune. A cinquante ans on se trouvera en train de débuter encore, avec des salaires de débutant.

Quelquefois il arrive que des jeunes gens plus courageux, au lieu de se laisser rebuter, s'obstinent dans la carrière qu'ils avaient mal choisie et qui leur déplaît. Le résultat, dans cette seconde hypothèse, n'est souvent guère plus favorable. Faute de goût ou faute d'aptitudes, ces malheureux parvien-

nent rarement à se créer une position intéressante. Ils végètent dans les emplois subalternes, ils expédient péniblement et nonchalamment une besogne médiocre ; la mauvaise humeur que leur cause leur ingrat métier se répercute dans leur intérieur familial. Ils n'ont qu'un rêve idéal : la retraite. Ils ont manqué toute leur vie pour n'avoir pas su en diriger normalement les premiers pas.

II

La décision grave d'où dépend tout l'avenir d'un jeune homme devrait se prendre dans des conditions totalement différentes.

Elle devrait d'abord être le résultat d'une coopération entre le futur débutant et sa famille. L'enfant est le principal intéressé, puisque c'est son sort qui se décide. Il a une large part aux délibérations familiales sur ce sujet. Dans un grand nombre de cas, même, les parents devront respecter sa liberté et accepter son choix, qui ne sera pas toujours conforme à leurs goûts. Mais les parents ne s'inclineront pas sans avoir d'abord accompli tout leur devoir de sages conseillers. Le jeune homme, en principe, n'a ni expérience ni prudence. Les parents devront y suppléer par leur sagesse. Le jeune homme ardent, tout d'une pièce, prend généralement ses désirs pour des réalités. Les parents remettront les choses au point et apporteront dans la discussion les précisions nécessaires.

Les causeries sur le choix d'une carrière doivent ensuite être commencées assez tôt, pour n'avoir pas l'air d'improvisations et pour laisser à ceux qui y participent le temps de la réflexion. Il est ridicule de dire d'un enfant au berceau : « Celui-ci sera officier, ingénieur, maréchal-ferrant ou inspecteur des postes et télégraphes. » On ne peut, à ce moment, rien savoir de ce qu'il pourra être. Par contre, il est enfantin et dangereux d'attendre la veille de la sortie des classes pour se demander en toute hâte : « Que ferons-nous du petit demain ? L'enverrons-nous dans une école supérieure en octobre, ou, immédiatement, le placerons-nous comme apprenti cordonnier, comme mécanicien, comme saute-ruisseau d'huissier ? »

Il faut faire chaque chose en son temps. Il faut surveiller, longtemps à l'avance, le lent éveil des qualités et des aptitudes spéciales dans une âme d'enfant. Il faut, plusieurs mois avant l'heure décisive, avoir mis le jeune homme en présence des réalités possibles et avoir obtenu qu'il se détermine nettement.

L'examen de la carrière à suivre comporte d'abord l'appréciation aussi exacte que possible de la valeur personnelle du candidat.

Il faut connaître la résistance physique du jeune homme. Tel peut faire un excellent clerc, qui n'a pas des muscles suffisants pour être chauffeur de locomotive. Dès qu'on se trouve en présence de jeunes gens hâves, frêles, prédisposés à la tuberculose, les métiers pénibles devront d'abord être éliminés.

On étudiera ensuite la valeur intellectuelle. Elle comprend deux éléments : la faculté même de l'intelligence qui est, selon les individus, plus ou moins vive, pénétrante, forte et lucide, et le fonds des connaissances acquises. Le premier élément importe incomparablement plus que l'autre. Un jeune homme à l'esprit ouvert et profond pourra toujours, avec le temps, combler les lacunes de son éducation première. Tandis qu'un garçon lourd, nébuleux, aura beau devenir un érudit, il restera toujours un sot. Dans le premier cas, on peut envisager de grandes hypothèses ; dans le second, que l'on se borne à chercher un comptoir de café ou de marchand de vin.

La valeur morale sera ensuite examinée. C'est elle qui est absolument prépondérante. Un homme fait sa vie suivant la force de sa volonté. La valeur morale doit être envisagée de deux façons différentes. Il y a d'abord la dose d'énergie persévérante, puis la façon d'employer cette énergie en conformité plus ou moins complète avec les règles du mal et du bien. Un enfant léger, paresseux, mou, risque de n'aboutir jamais à rien. Il est prudent de ne pas lui proposer de grandes choses. Un autre enfant grave, réfléchi, tenace, triomphera des obstacles, par force ou par patience. On peut compter sur son avenir. Un garçon sérieux, rangé, risque infiniment moins de sombrer que celui qui court à toutes les fêtes.

La volonté domine l'intelligence, elle peut la contraindre à se développer par un travail acharné. Elle domine le corps qu'elle fortifie par l'entraînement.

Les jeunes gens dont on peut le mieux escompter l'avenir sont ceux qui ont une volonté forte, droite, et qui ne s'en servent que pour le bien.

On ne doit pas, dans le choix d'une carrière, négliger la valeur financière du candidat. Malgré les bourses, les secours, elle est généralement, et par malheur, le grand élément qui modifie les indications fournies par la valeur personnelle. Pour viser des hautes écoles, passer par l'enseignement, il faut des ressources considérables. Ou, si l'on n'a pas de ressources, il faut s'assurer les appuis qui y suppléeront. Trop de parents font, à tout hasard, commencer à leurs fils des études secondaires, qu'il faut, pour motifs d'argent, abandonner au bout de quelques années, et qui n'aboutissent qu'à former des déclassés. Avant de lancer son fils dans le négoce, il faut savoir si on aura de quoi lui acheter un fonds de commerce. Avant d'en faire un notaire, il faut savoir comment on achètera l'étude.

D'autres circonstances, moins essentielles, ont cependant encore une importance considérable : ainsi la tournure du caractère et de l'esprit. Certains jeunes gens sont doués pour les mathématiques et ne comprennent rien à la littérature. Mieux vaut en faire alors des ingénieurs. Chacun se sent en lui-même des aptitudes ou des inaptitudes à telle ou telle catégorie d'occupations. Il faut tenir grand compte de ces répugnances ou de ces attraits, qui ne sont pas des caprices, mais des instincts à contrarier le moins possible.

Il en est de même au point de vue moral. Suivant les inclinations et les tendances, telle profession peut être très dangereuse pour l'un et très anodine pour son voisin. Ainsi n'exposez pas aux tentations de

l'argent celui qui est enclin au jeu, mais confiez votre portefeuille à celui qui jouit d'une probité naturelle très développée.

On considérera ensuite mille circonstances extrinsèques qui peuvent avoir assez de poids pour changer complètement les résolutions primitives. Celles de famille tiennent une place importante parmi elles. Le fils unique, seul soutien de sa mère veuve, âgée, infirme, serait un ingrat si, de gaieté de cœur, il l'abandonnait pour aller faire fortune dans une factorerie des colonies. Un jeune homme destiné à hériter, dans un pays, d'un nom respecté et d'une influence sociale, doit y regarder à deux fois avant de briser la tradition ancestrale, utile au bien général de la région. Il rendra plus de services peut-être comme hobereau que comme ministre plénipotentiaire.

Dans les régions agricoles, la tendance générale est de se dépayser. C'est une erreur aussi funeste au pays qu'aux individus. L'émigration vers les villes est un fléau social : les déracinés perdent les vertus campagnardes et n'acquièrent que les vices citadins. Leurs rêves de succès, neuf fois sur dix, sont déçus. Les conditions plus avantageuses de gain les ont attirés. Mais si dans une ville on gagne plus, on dépense aussi davantage. Même au simple point de vue financier, c'est, assez souvent, une mauvaise combinaison que de vendre ses terres pour acheter une boutique.

Il est bien entendu que certaines circonstances légitiment ce déracinement social ou familial. Ce sont des cas exceptionnels. Il faut alors essayer de rendre l'émigration la moins nuisible et la moins douloureuse possible.

Une fois le choix de la profession arrêté en principe, on doit commencer à se préparer à sa carrière. C'est une erreur trop répandue que les hautes situations seules exigent des compétences spéciales. Sans doute certaines positions plus délicates ou plus importantes requièrent des capacités plus vastes. Mais chaque métier, si humble et si simple soit-il, comporte de sérieux et multiples devoirs. On est tenu de se mettre à même d'y faire face.

C'est d'abord une question de succès. L'ébéniste qui fabriquerait des meubles plus grossièrement qu'un charpentier de village risquerait d'avoir peu de clientèle. L'architecte incapable de concevoir des plans confortables et des lignes élégantes ne bâtira guère de villas. Sans doute l'activité, la réclame aussi, et les circonstances favorables quelquefois sont de gros éléments de réussite. Mais l'élément le plus normal et, de façon générale, le plus sûr, c'est la compétence dans sa spécialité.

Cette compétence est en outre indispensable au point de vue moral. Par le fait même que l'on prend un état, que l'on met une enseigne au-dessus de sa porte ou une plaque de cuivre sous sa sonnette, on se présente au public comme capable d'accomplir tel ou tel genre de travaux. Si, en fait, on ne connaît rien de son métier, cette étiquette est d'abord un mensonge. Elle devient une tromperie frauduleuse lorsqu'elle aboutit à porter préjudice aux gens. Le client va chez un chapelier pour avoir de bonnes casquettes, chez un boucher pour obtenir de la viande saine, chez un avoué pour engager une procédure régulière, chez un médecin pour connaître l'état réel de sa santé. Si le chapelier vend de la pacotille et le boucher de la viande avariée, si l'avoué se trompe lourdement dans les actes de sa procédure, en embrouillant les articles des codes, si le médecin n'est pas capable d'établir un diagnostic, ils causent un tort à celui qui a eu confiance en eux. Ce tort sera d'autant plus sérieux qu'ils n'auront jamais la franchise d'avouer l'infériorité de leur marchandise ou de leur savoir. Ce tort peut être plus ou moins grave lorsqu'il s'agit d'objets plus ou moins utiles, plus ou moins précieux ; il peut devenir extrêmement grave lorsque sont en question des intérêts majeurs comme la fortune, la santé, l'avenir, la vie d'un homme.

On dira : Mais l'ouvrier a fait son apprentissage et, pour les carrières libérales, des diplômes sont exigés. — D'abord, entre ces deux extrêmes, il y a des métiers intermédiaires comme celui de négociant, de banquier [1] qui sont encore ouverts à toutes les improvisations. De plus ni l'apprentissage ni le diplôme ne sont des garanties certaines. L'apprenti a pu passer un an ou deux chez un charron, chez un maréchal-ferrant ou un garagiste sans guère faire autre chose que le nettoyage de l'atelier ou les courses du patron. Quant aux diplômes, on sait combien le dieu des examens est capricieux, aveugle, accessible parfois aux prières influentes. Il y a donc là une présomption de capacité, et rien de plus. Or cette présomption cède devant le fait.

Un magistrat, un avocat, un chirurgien, un professeur, un fonctionnaire, ne doivent pas se reposer exclusivement sur les examens ou les diplômes de leur jeunesse pour tranquilliser leur conscience sur leur valeur professionnelle. Ils doivent se demander si les examens ont été passés et les grades acquis d'une façon loyale, si en outre ils correspondent à une capacité réelle et moyenne de leur titulaire.

L'importance morale des études préparatoires à la profession est énorme, à cause des conséquences possibles d'une ignorance ou d'une infériorité. Cela même ne suffit pas. Il y a des métiers où l'on se perfectionne par la pratique courante, qui n'est qu'une routine journalière. Ainsi dans les travaux manuels, assez souvent dans le commerce. Mais d'autres professions plus difficiles exigent une étude constante, un labeur intellectuel qui ne se relâchera jamais. Un homme de loi ne peut pas vivre sur son acquis : il doit perpétuellement se tenir au courant des textes nouveaux et des variations de la jurisprudence. Un médecin qui ne suivrait pas les progrès continuels de son art s'en désintéresserait au détriment de la vie de ses malades. Quand quelqu'un a choisi des carrières de ce genre, il a dû, avant tout, se dire qu'il s'engageait par le fait même à une préparation continuée jusqu'à la mort.

Jusqu'au siècle dernier, dans les professions manuelles, l'apprentissage était purement empirique et se donnait chez des patrons quelquefois très peu

[1] Un projet de loi a été déposé, portant réglementation de la profession de banquier (décembre 1928). Mais rien ne prouve que cette initiative gouvernementale réalisera son effet dans un temps plus ou moins rapproché.

aptes à transmettre didactiquement leur savoir, et très peu enclins à livrer à de futurs rivaux leurs secrets de fabrication. Le développement de l'enseignement professionnel est venu combler une lacune importante. Il a mis la préparation de la carrière à la portée de tout le monde et au niveau des plus petits métiers.

III

Si, avant de choisir une profession, on envisageait tous les points de vue qui viennent d'être rappelés, il y aurait beaucoup moins de gens mécontents de leur situation et désireux de la modifier. Il en resterait quand même quelques-uns, car les hommes sont inconstants et les circonstances changeantes. Un certain nombre d'hommes sont amenés à se poser, une fois ou l'autre dans le cours de leur vie, cette question : Faut-il continuer mon effort actuel, ou m'engager dans une autre voie ?

En règle générale, la réponse est simple. Il faut changer de profession *le moins possible*. Cela est facile à comprendre. Celui qui aborde une nouvelle carrière se lance dans l'inconnu. Si les causes qui ont amené son premier échec lui sont personnelles et, pour ainsi dire, intrinsèques, il y a bien des chances pour qu'elles aboutissent à un nouvel insuccès. Or c'est un cas très fréquent. Que de fois on ne réussit pas parce qu'on manque de suite dans les idées, de persévérance, d'habileté, d'affabilité, de tact dans les affaires ! Certains hommes sont nés « gaffeurs ». Ils sont les plus difficiles à corriger.

De plus, en prenant une situation nouvelle, on se retrouve avec tous les inconvénients de son premier début, et avec beaucoup d'avantages en moins. Il faut se créer des relations, se refaire une clientèle, avancer quelquefois des capitaux. Et l'on n'a plus la vigueur physique, la souplesse d'allures qui permet de s'insinuer partout, la rapidité de compréhension qui permet de s'assimiler facilement les moindres détails, la gaieté et l'égalité d'humeur qui permettent de passer les heures difficiles, mais qui sont un privilège réservé à la jeunesse. On est discrédité aux yeux du public, ou tout au moins diminué à ses propres yeux, par le souvenir malheureux des précédentes tentatives. Pour peu qu'on approche de l'âge mûr, on n'a guère devant soi le temps nécessaire à la réédification de sa fortune. Il arrive souvent qu'on est à demi paralysé par les soucis et les charges de famille.

Incontestablement, on possède quelques qualités acquises et une expérience qui a coûté cher. Mais cet avantage peut-il compenser tant de graves inconvénients ?

Il y a cependant des circonstances qui imposent cette solution radicale. D'abord, fréquemment, le mariage. Il arrive qu'un colonial, un fonctionnaire doit alors renoncer à sa vie errante : c'est la condition mise au consentement des parents de la fiancée. Ou bien, en s'alliant à une famille de commerçants ou d'industriels, on se trouve amené à collaborer avec elle, à prendre sa place dans l'usine. Ce cas-là est le moins pénible de tous. On est encore jeune, on a tout le temps de se refaire une existence et l'on n'est pas attristé par le souvenir d'un insuccès dans sa précédente situation. Au moment où l'on prend la responsabilité de fonder un foyer, on se sent rempli de courage et d'enthousiasme, ce qui est une excellente condition pour mener à bien sa tâche nouvelle.

Tout à l'opposé se trouve le cas où la situation acquise se trouve brisée par un deuil. Un ménage arrivait à vivre honorablement dans une ville, grâce aux occupations des deux époux. Que l'un d'eux vienne à disparaître, l'autre déjà âgé, affaibli, sera obligé de se retirer dans son pays natal pour y vivre, à moins de frais, à l'aide de travaux moins absorbants. Beaucoup de veuves, qui jusqu'alors auraient pu se borner à seconder le commerce de leur mari, se trouvent au décès de celui-ci contraintes d'ouvrir un magasin, de se placer comme ouvrières. La situation est alors aussi difficile que douloureuse. Les chances de succès sont médiocres. Mais on se trouve en présence d'une nécessité indiscutable. Mieux vaut encore risquer l'expérience, si incertaine soit-elle, que de se résigner tout de suite à mourir de faim.

On pourrait dire la même chose à propos de ceux à qui leurs infirmités ou une maladie soudaine viennent à interdire la profession exercée jusque là. Un boulanger atteint du diabète, un peintre en bâtiments en proie aux coliques saturnines, un docker cardiaque, sont contraints d'abandonner leur travail sous peine de mort. C'est le cas de force majeure. Il n'y a qu'à chercher autre chose sans hésiter. Tant bien que mal, on s'efforcera de joindre les deux bouts comme on pourra.

Le changement de profession s'impose encore lorsqu'on a évidemment constaté son inaptitude totale à la carrière entreprise. Mais l'inaptitude n'est pas le dégoût, ni, à plus forte raison, le simple ennui causé par les déceptions ou la monotonie de sa tâche. Il faut être sûr de l'impossibilité où l'on se trouve de parvenir à quelque chose dans la voie essayée, pour légitimer un changement d'orientation. Autrement les esprits légers, vite revenus de leurs premiers rêves, passeraient leur vie à se convaincre de leurs inaptitudes successives, et à s'épuiser en d'inféconds tentatives.

Enfin un échec complet et irrémédiable justifie aussi une telle résolution. Après de longues années d'efforts, votre magasin a fait faillite. Il faudra bien vivre d'une façon différente. Un administrateur peut voir sa carrière brisée, même sans qu'il y ait de sa faute personnelle. Il devra bien se procurer une profession différente. Un certain nombre d'événements publics ont leur répercussion désastreuse dans la vie privée et amènent des catastrophes qui changeront toute l'organisation des existences. La dernière guerre en a fourni des milliers d'exemples.

Le plus souvent, après un désagrément ou un malheur, il n'est pas nécessaire de recourir à une solution extrême. Il suffirait de profiter des fautes commises pour rectifier sa ligne de conduite et améliorer sa position. Ce serait la décision la plus sage, la plus prudente et aussi la plus profitable.

En présence d'un événement pénible, on manque quelquefois de sang-froid. On voit tout perdu, on